

LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE, C'EST PROTÉGER SA VIE PRIVÉE ET CELLE DES AUTRES !

#SSI #RGPD

#5 TRAVAIL A DISTANCE GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Le confinement lié à la crise sanitaire actuelle engendre une intensification du recours au travail à distance.

Il convient d'être particulièrement vigilant pour éviter tout comportement à risque en terme de sécurité informatique face à l'augmentation des risques de cyber malveillance.



Quelques recommandations :

- Si vous disposez d'équipements professionnels, **séparez** vos usages.
- Ne faites pas en travail à distance ce que vous ne feriez pas au bureau.
- Appliquez les **mises à jour** de sécurité sur tous vos équipements (PC, tablettes, téléphones...).
- Vérifiez que vous utilisez bien un **antivirus** et scannez vos équipements.
- Renforcez la sécurité de vos **mots de passe**.
- **Sauvegardez** régulièrement votre travail.
- Méfiez-vous des messages **frauduleux**.
- Utilisez de préférence les **outils académiques** disponibles sur l'ENT Toutatice

Vous pouvez retrouver ces recommandations en détail à l'adresse suivante :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite>